



CAP MENUISIER FABRICANT

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Menuisier Fabricant est un ouvrier qualifié qui travaille sous la direction d'un chef d'atelier ou de chantier. Il réalise les aménagements intérieurs d'un bâtiment (fenêtres et portes, parquets, boiseries d'intérieur, cuisines, salles de bains, travaux d'isolation...). Il travaille le bois, mais il utilise aussi l'aluminium, le plastique et les matériaux composites.

En respectant les règles de sécurité et environnementales, il doit être capable de:

En atelier

- Lire et décoder les plans de fabrication transmis, le cahier des charges
- Choisir le type de bois en fonction de sa couleur, de sa résistance, du style d'habitat et des goûts du client, et d'en passer la commande ;
- Réaliser les différentes pièces, (découpage, ponçage, teinte...)
- Choisir et utiliser des outils manuels (perceuse, scie sauteuse, visseuse...) et des machines outils à commande numérique.
- Vérifier et contrôler la conformité des éléments

Sur le chantier :

- Assembler les différents éléments et les placer.
- S'adapter aux contraintes du terrain, et modifier les éléments réalisés en atelier en fonction (sol qui n'est pas à niveau, etc.).
- Travailler sous la direction du chef de pose, et en équipe avec les autres corps de métiers du bâtiment : maçons, plâtriers, peintres

CONTENU DE LA FORMATION

Formation Générale :

- Anglais
- Français
- Histoire/Géographie/Education Morale et Civique
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- PSE
- Education Physique et Sportive

Enseignements Professionnels et Technologiques:

- Dessin technique (lecture plan, réalisation croquis et plan, DAO, etc ...)
- Technologie des matériaux, outillages et machines outils
- Fabrication de menuiseries (préparation, usinage, montage, finition, suivi de fabrication et contrôle qualité, maintenance)
- Mise en œuvre sur site (installation et mise en sécurité du chantier, préparation, montage et pose, désinstallation du chantier)
- Prévention, sécurité et environnement
- Secourisme

DEBOUCHES PROFESSIONNELS A L'ISSUE DE LA FORMATION :

Le titulaire du CAP Menuisier Fabricant Agenceur est un ouvrier qualifié qui travaille dans les entreprises de construction ou de rénovation de l'habitat, dans des sociétés du secteur de l'agencement ou au sein d'entreprises de mobiliers professionnels.

Il peut exercer des métiers du type :

- Menuisier
- Agent de Production de menuiserie ou mobilier
- Menuisier Agenceur

POURSUITES EVENTUELLES D'ETUDES:

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en Baccalauréat Professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Exemples de formations possibles:

- MC Parqueteur
- MC Plaquiste
- Bac Pro Technicien Constructeur Bois
- Bac Pro Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés
- Bac Pro Technicien Menuisier-Agenceur
- BP Menuisier
- BP Menuisier Aluminium –Verre